



## LE SECTEUR PUBLIC

“Le débat sur le Service Public est l'affaire de tous. Ne serait-ce qu'en raison de la place qu'occupe le service public dans notre pays.”  
Eric Woerth, Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique

### Le secteur public en France

Les services publics constituent en France un pilier fondamental du pacte national. Environ sept millions de personnes (données 2005) occupent un emploi de service public en France. Les valeurs essentielles de la fonction publique regroupent trois grandes catégories : les rapports que chaque agent entretient avec son environnement professionnel et ses relations avec les usagers et les citoyens.

Il est courant de définir le secteur public comme le secteur regroupant toutes les activités économiques et sociales prises en charge par : les administrations, les entreprises publiques et les organismes de sécurité sociale. Il est à noter que la décentralisation a impliqué un transfert de compétences de l'État à des institutions distinctes : les collectivités territoriales. Celles-ci bénéficient d'une certaine autonomie de décision et de leur propre budget sous la surveillance d'un représentant de l'État.

### Quelques chiffres

En 2009 le montant des dépenses du secteur public dans les logiciels et services devrait s'élever à 7,07 Md€, en progression de 6% par rapport à 2007. Ce marché, représente 10% du marché national. Sur les 6,28 Md€ dépensés par le secteur public en 2007, plus de 63%, ont été consacrés à des prestataires de services et environ 37% à l'acquisition de logiciels et de progiciels. En 2008, l'État

consacrera 1,8 Md€ aux technologies de l'information, selon les données basées sur la loi de finances 2008. Le Ministère du Budget qui arrive en tête notamment pour financer le projet Copernic. Viennent ensuite le ministère de l'Intérieur avec notamment la modernisation du système d'immatriculation des véhicules, la Défense et les ministères de l'Enseignement supérieur ou de l'Écologie.

### Les enjeux métiers

La simplification administrative et l'amélioration de l'efficacité publique sont aujourd'hui des enjeux majeurs pour la modernisation de l'état. La mise en réseau du secteur public apparaît comme un point de passage obligé. Ainsi, la e-administration, la performance publique, la réduction des coûts et l'ouverture des systèmes d'information sont les enjeux majeurs du secteur public.

#### > La e-administration

La France est classée 7ème en Europe pour les services en ligne aux citoyens avec 70 % de services publics accessibles en ligne. La télé-déclaration des impôts reste le service phare, d'autres ont également connu un grand succès comme le changement d'adresse en ligne et les demandes d'actes de naissance. Près d'un Français sur deux, et les ¾ des internautes, ont utilisé les services publics en ligne en 2007.

#### > La Performance Public

Le secteur public est fortement dynamisé depuis le début de la

décennie par les programmes de modernisation de l'Etat : refonte des processus métiers, développement de nouveaux services aux citoyens, réduction des coûts de fonctionnement. Ce contexte a favorisé l'émergence de grands programmes dans l'administration centrale tels que la LOLF, Copernic ou Chorus.

**La LOLF** modifie en profondeur les modes de gestion de l'État en passant d'une logique de moyens à une logique de résultats. De plus, la LOLF incite très fortement à une modernisation de la gestion des ressources humaines. Ceci impose la mise en place de nouveaux systèmes d'information (SIRH) justifiée par les besoins de renouvellement démographique et la nécessité d'optimiser la masse salariale croissante.

**Le projet Copernic** concerne la modernisation du système d'information de l'administration fiscale française. Ce projet a pour objectif de réunir les systèmes d'information existants de la Direction générale des impôts et de la Direction générale de la comptabilité publique.

**Le projet Chorus** est destiné à remplacer, dès 2008-2009, les applications existantes dans toutes les administrations centrales et déconcentrées de l'Etat, et devrait être généralisé en 2010. Le système d'information Chorus gèrera la dépense, les recettes non fiscales et la comptabilité de l'Etat.

**La fusion ANPE-UNEDIC** consiste à élaborer une seule institution qui sera chargée d'assurer les missions

des deux anciens organismes. L'ANPE (23.000 agents) est un établissement public administratif, tandis que l'Unedic (14.000 salariés) relève du droit privé et est financé par les cotisations des employeurs et des salariés.

**Le plan hôpital 2012**, encore embryonnaire, place de système d'information hospitalier (SIH) au cœur des investissements alloués. Il prévoit 10 milliards d'euros de projets d'investissements autour de la mise en œuvre des schémas régionaux d'organisation sanitaire et de l'accélération de la mise en œuvre des systèmes d'information hospitaliers (SIH). Cependant, l'une des priorités en 2008 est de finaliser la mise en place du dossier médical personnel (DMP), un document informatisé contenant toutes les informations médicales de l'assuré.

## ■ Les enjeux technologiques

L'investissement informatique pour le secteur public est l'un des moyens les plus efficaces de faire baisser le poids trop important des dépenses publiques dans l'économie française. Les évolutions technologiques dans ce secteur permettent par exemples de mieux se focaliser sur les retours sur investissements, d'automatiser et améliorer les processus administratifs, de renforcer la collaboration informatique entre les administrations et d'améliorer les échanges avec le secteur privé. De 2007 à 2009, 250 projets prioritaires liées aux technologies de l'information et de la communication seront mis en œuvre afin de faire face au processus de modernisation de l'état.

### › Réduire les coûts et ouvrir le système d'information

Au delà de la migration indispensable des environnements mainframe vers des environnements Unix ou Client léger liée à la décentralisation, de grands axes se révèlent essentiels dans les réponses du secteur public à ses défis technologiques : l'évolution de l'Open Source, l'interopérabilité

des systèmes d'information, l'accessibilité au web et le renforcement de la sécurité. Par exemple, en 2008, l'administration française devrait consacrer 9% (6% en 2005) de son budget informatique à l'Open Source et aux logiciels libres.

### › 2007 : une nouvelle étape

Avec le changement de gouvernement en 2007, les administrations centrales et locales ont abordé une nouvelle phase dans leur processus de modernisation. Dans ce contexte, pour 2008 et 2009, sur 250 projets prioritaires la dématérialisation est le thème essentiel. L'engouement pour la dématérialisation s'explique par un enjeu colossal : dématérialiser plus de 500 millions de feuilles papiers annuelles. Véritable processus écologique, la dématérialisation est à l'ordre du jour dans les principaux secteurs administratifs et sociaux des Collectivités.



## ■ Les réponses technologiques et métiers de GFI

L'ensemble du secteur public fait appel à tous les acteurs de la chaîne du secteur informatique : sociétés de services en ingénierie informatique (SSII), cabinets de conseil, éditeurs de logiciels, constructeurs de matériels informatiques et opérateurs de télécommunication. Plus de 90% des responsables informatiques du secteur public ont recours à des prestataires extérieurs.

### › GFI : un capital compétences pour le secteur public

Placé 8ème SSII française et classé 7ème éditeur français de logiciels, GFI Informatique réalise près de 25 % de son chiffre d'affaires dans le secteur public et est situé au 6ème rang des acteurs IT du secteur public. Plus de 1000 personnes sont dédiées à ce secteur, qu'il s'agisse de conseil, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de solutions logicielles et d'externalisation.

### › Le pilotage de la performance

GFI a mis en place un pôle dédié à cette problématique avec des solutions permettant d'améliorer le rendement d'une chaîne opérationnelle se caractérisant par une complexité de processus, et/ou un nombre d'acteurs important, et/ou des systèmes d'informations fortement hétérogènes. Des solutions métiers pré packagées de pilotage des Achats, des Finances, des Ressources Humaines, de la Relation Client et de la Chaîne Logistique, de migration d'outils décisionnels, de déploiements de ces outils ou de définition du besoin sont mises en place pour aider les organisations concernées par la performance publique.

### › Les SIRH

Le contexte de rénovation de la fonction publique, justifiée par les besoins de renouvellement démographique et la nécessité d'optimiser la masse salariale croissante impose la mise en place de nouveaux systèmes d'information (SIRH). GFI a mis en place une organisation adaptée pour accompagner les Directions des Ressources Humaines dans l'intégration de leurs processus métiers et des solutions informatiques associées. Aujourd'hui, plus de 100 consultants métiers sont dédiés aux SIRH. L'objectif fondamental est d'accompagner le secteur public vers son nouvel enjeu de performance des agents face aux objectifs de leurs missions de service public : mise en place de la GPEC, rationalisation des activités administratives, ouverture du SIRH vers les managers, pilotage et gestion prévisionnelle.

## › Le e.Business

Dans le cadre du Référentiel Générale d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) qui définit les modalités techniques d'accessibilité des services en ligne du secteur public, GFI a la capacité de proposer au secteur public des offres permettant de décloisonner l'information, d'accentuer la collaboration et de faire évoluer les systèmes d'information autour des processus métiers. Les équipes ont développé une expertise en intégration de solutions éditeurs ou open source en environnement nouvelles technologies. La phase consacrée au conseil est primordiale afin de définir précisément le projet pour obtenir l'adhésion des utilisateurs. Ensuite, le savoir-faire des équipes dans la phase d'intégration repose sur la capitalisation des connaissances et sur les compétences technologiques mutualisées des ingénieurs.

## › Les Infrastructures

Sa position historique du Facilities Management en France dès les années 80 confère à GFI une crédibilité incontestable dans le domaine des Infrastructures. Les équipes spécialisées proposent des offres concrètes pour assurer la performance, l'intégrité et la continuité des systèmes d'information du secteur public en lui faisant profiter de gains de productivité significatifs. Ainsi GFI sait aider le secteur public à continuer à moderniser, simplifier et réduire ses coûts d'infrastructure informatique avec des solutions ouvertes et performantes s'appuyant sur les standards de l'industrie.

## › Les solutions logicielles

Avec une branche édition de logiciels de 700 personnes, et environ 110 M€ de chiffres d'affaires en 2007, le Groupe GFI est un éditeur de logiciels largement positionné sur le secteur public. Le secteur public est donc le premier client de l'activité d'éditeur de logiciels de GFI. Avec plus du tiers des conseils généraux, plusieurs centaines de grandes villes et de communautés d'agglomération, de nombreuses administrations centrales,

plusieurs centaines d'EPIC et plus de 300 hôpitaux, la présence de GFI dans le secteur public est incontournable. Cette activité d'éditeur de logiciels concerne quatre domaines : les collectivités locales, les établissements publics et la gestion des temps.



## › Les Collectivités Locales

GFI a acquis une grande légitimité grâce à sa longue expérience des collectivités et à la gamme de solutions proposant la couverture fonctionnelle la plus étendue du marché pour la gestion des ressources humaines, la gestion financière ou encore l'aide sociale ainsi que le patrimoine immobilier et les infrastructures publiques. La gamme "Phase web" quant à elle s'adresse plus particulièrement aux petites et moyennes collectivités. Plus du tiers des conseils généraux, plusieurs centaines de grandes villes et de communautés d'agglomération sont équipés d'une solution GFI.

De plus, GFI s'est fortement positionné sur la dématérialisation. A travers la signature d'un protocole d'accord tripartite, GFI commercialise, fait évoluer et maintient une solution de parapheur électronique mise au point par le Conseil Général de l'Aube et intégrant la signature électronique Lex Persona. Cette solution est stratégique et innovante puisqu'elle concerne tous les élus et toutes les administrations pour un meilleur service auprès des administrés. Il sera désormais possible pour toute Collectivité Locale de signer, stocker et transmettre d'une manière totalement dématérialisée un document original ayant la même valeur légale qu'un original papier. Ainsi, le parapheur électronique associé à Astre permettra de transmettre des ordres de paiement signés (borde-

reaux) au comptable chargé de payer le fournisseur. C'est donc plusieurs tonnes de papier qui seront économisées et un gain de temps important pour tous les acteurs concernés.

## › Les établissements publics

GFI aide les Etablissements Publics à respecter les réglementaires dans le cadre de leur sphère comptable. Pour la gestion budgétaire et comptable des grands établissements, Sirep@net apporte en particulier la conformité à l'instruction budgétaire M9 et l'adaptation au contexte de chaque établissement. Sa couverture fonctionnelle très étendue fait de Sirep@Net, la solution de gestion la plus aboutie du marché. Pour les établissements publics plus petits, Win M9 repose sur un standard technologiques (Microsoft) et garantit le support complet des règlements (nouveaux code des marchés publics, LOLF, ...). Sur 1 400 établissements publics français, la base installée de GFI compte près de 450 Références.

## › La gestion des temps et des activités

Dans le cadre de la gestion des temps et des activités, au cœur des préoccupations du secteur public, GFI dispose, grâce à sa gamme de solutions Gestor, d'un véritable leadership avec une équipe de 200 personnes. Gestor c'est plusieurs milliers de sites installés et la ligne de produits la plus riche pour valoriser le capital temps. Avec une méthodologie éprouvée les équipes proposent des solutions d'aménagement des horaires, de temps partiel, de modulation, de flexibilité et de réduction de temps de travail dans le cadre de l'application des 35 heures.

Enfin, GFI a développé une forte compétence métier et une capacité de conseil à destination du monde hospitalier. Plus de 300 hôpitaux sont équipés de Gestor. Une coopération a été mise en place avec des centres hospitaliers comme celui de Libourne donnant lieu à une offre spécifique (GT-MED) permettant de gérer les plannings, les droits, les compétences, les affectations et les absences du personnel médical des établissements hospitaliers.



## ■ Quelques success stories

**Mairie de Paris :** dans le cadre de la refonte de son SIRH, la Mairie de Paris recherchait un partenaire pour la mise en œuvre du nouveau système de gestion administrative et de paie de ses 60 000 agents. GFI est intervenu en assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage global du projet, les spécifications des fonctionnalités de GRH, le cadrage méthodologie et la réalisation de la recette, du déploiement des systèmes GA et Paie et de la conduite du changement. La conjonction du savoir-faire de GFI Informatique dans la mise en œuvre de progiciel et l'apport des connaissances métier RH, a permis de mener à bien ce projet et ainsi d'offrir un outil performant pour la gestion et le suivi des agents.

**Mairie d'Issy Les Moulineaux :** avec plus de 62.000 habitants, la Direction de la petite enfance compte à ce jour une trentaine de structures : crèches collectives, familiales, haltes garderies. La Mairie souhaitait s'équiper d'une solution permettant aux services de la Petite Enfance d'optimiser la gestion des différentes structures d'accueil. Il s'agissait de fournir un service complet aux gestionnaires du Service Petite Enfance, aux directeurs/directrices de crèches, aux élus et potentiellement aux familles. GFI a proposé une approche originale : un socle "métier" supportant les fonctionnalités classiques d'un service Petite Enfance, complété par une

adaptation souvent nécessaire pour s'intégrer à l'organisation utilisatrice. Aucun logiciel à installer dans les structures, un simple accès à internet suffit.

**Musée du Quai Branly :** ce musée devait informatiser la gestion du budget, l'exécution budgétaire, et la comptabilité générale pour une meilleure productivité. Outre les prestations d'installation, de paramétrage et de formation assurées dans le cadre d'un pilotage de projet très pointu, le musée a sollicité GFI pour l'accompagner dans le cadre de prestations d'assistance et de conseil en comptabilité. GFI a mis en place sa solution Sirep@net, une nouvelle génération de progiciels de gestion budgétaire et comptable. Dotée d'une grande richesse fonctionnelle, cette solution Trois Tiers, totalement issue des technologies Oracle s'adapte parfaitement à l'organisation du musée du quai Branly.

**Mairie de Versailles :** cette agglomération de 90 000 habitants emploie 1800 agents permanents répartis entre des délégations et départements pour une trentaine de services, et traite en tout 2 500 bulletins de paie. Elle a souhaité rationaliser le traitement informatique des RH et de la paie tout en le déconcentrant dans les services pour une gestion plus proche du terrain. Moderniser la gestion des RH tout en préservant l'acquis. GFI a opéré une migration d'un ancien SIRH client serveur vers le progiciel orienté Web Astre, en conservant les bases de données acquises. "La richesse fonctionnelle du progiciel Astre et l'accompagnement proposé par GFI pendant toute la phase de migration ont convaincu

la Ville de faire ce choix" résume Christian Calandra, administrateur du SIRH de la ville.

**CHU de Montpellier :** le CHU de Montpellier occupe le cinquième rang des Centres Hospitaliers Universitaires de France. Employeur de 9 000 personnes. Ce CHU était à la recherche d'une solution unique, capable d'informatiser toute la gestion des temps de son personnel médical (praticiens hospitaliers, odontologistes, assistants, attachés...). La solution GT Med de GFI a été retenue. Celle-ci répond au cahier des charges en termes de performance et de respect du budget. GFI a été la seule capable de présenter une solution complète, là où ses concurrents proposaient 2 solutions différentes..

## ■ Conclusion

Le secteur public, comme toute autre entreprise, s'attache fortement à faire du système d'information un support utile et pertinent pour accompagner les démarches de modernisation de l'état. Il s'agit donc essentiellement de recentrer les administrations sur leur cœur de métier afin de rendre leurs actions plus efficaces et en prise directe avec les attentes des citoyens.

GFI est depuis de très nombreuses années un partenaire du secteur public capable de proposer de nombreuses solutions métiers et technologiques pour accompagner les projets de modernisation et de recherche de la performance.



## GFI et le monde du Secteur Public

Département Communication/Marketing de GFI Informatique  
15 rue Beaujon, 75008 Paris - Tel. : +33 (0)1.53.93.44.44

[www.gfi.fr](http://www.gfi.fr)

